



HAL
open science

Géographies du travail esclave au Brésil

Hervé Théry, Neli de Mello Théry, Eduardo Girardi, Julio Hato

► **To cite this version:**

Hervé Théry, Neli de Mello Théry, Eduardo Girardi, Julio Hato. Géographies du travail esclave au Brésil. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, 2011, <http://www.mercator.ufc.br/index.php/mercator/issue/view/25>. halshs-00619256

HAL Id: halshs-00619256

<https://shs.hal.science/halshs-00619256>

Submitted on 6 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Géographies du travail esclave au Brésil

Slave work geography in Brazil

Hervé Théry, Neli Aparecida de Mello Théry, Eduardo Girardi et Julio Hato



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cybergeo/23818>

DOI : 10.4000/cybergeo.23818

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Bibliothèque Sainte-Barbe - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3



Référence électronique

Hervé Théry, Neli Aparecida de Mello Théry, Eduardo Girardi et Julio Hato, « Géographies du travail esclave au Brésil », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 541, mis en ligne le 23 juin 2011, consulté le 23 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/23818> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.23818>

Ce document a été généré automatiquement le 23 novembre 2021.



La revue *Cybergeo* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Géographies du travail esclave au Brésil

Slave work geography in Brazil

Hervé Théry, Neli Aparecida de Mello Théry, Eduardo Girardi et Julio Hato

- 1 La persistance de cas d'esclavage au Brésil, en plein XXI^e siècle, met en lumière la contradiction profonde entre la maîtrise des technologies modernes acquise par ce pays et l'exploitation dont sont victimes des milliers de travailleurs brésiliens. Dans cette étude¹, nous examinons les formes contemporaines de l'esclavage qui existent encore dans certaines régions rurales du Brésil, où les travailleurs exécutent des tâches pénibles dans des conditions inhumaines, sans recevoir un paiement approprié pour leur travail et surtout sans pouvoir le quitter librement.
- 2 Pour permettre l'interprétation de la réalité dans laquelle le travail esclave est inséré, les informations disponibles sur ce phénomène ont été transformées en cartes, en particulier les données sur les libérations de travailleurs esclaves et les dénonciations de cas d'esclavage. Nous avons ensuite examiné les structures, les flux et les tendances révélées par cette cartographie, ce qui permet :
 - a. de comprendre la distribution du phénomène au Brésil ;
 - b. d'identifier les situations qui favorisent ou inhibent l'esclavage des travailleurs ;
 - c. de construire des indices synthétiques qui évaluent la probabilité de présence d'esclaves et la vulnérabilité au recrutement.
- 3 Nous espérons ainsi contribuer à la lutte contre l'esclavage en milieu rural en facilitant la fois la répression et la prévention de ce crime

Définitions

- 4 Plusieurs auteurs ont étudié le travail forcé et l'ont conceptualisé de différentes manières, parmi lesquelles nous retiendrons Neiva (1994), Esterici (1999), Martins (1999), Vilela et Cunha (1999), Figueira (2004), Girardi (2008), ainsi que les institutions gouvernementales et intergouvernementales. Pour *Anti-Slavery International* (ASI), quelques caractéristiques

permettent de distinguer l'esclavage d'autres formes de violation des droits de l'homme, le travailleur esclave étant défini par quatre aspects fondamentaux :

“i) quand il est forcé de travailler par l'oppression physique ou psychologique, ii) quand il est possédé ou contrôlé par un “employeur”, habituellement par la pression mentale ou psychique, ou par des menaces de violence, iii) quand il est déshumanisé, traité comme un objet ou acheté et vendu comme un “bien” et iv) quand il est contraint physiquement ou subit des restrictions à son droit d'aller et venir” (ASI, 2005, sans pagination, *apud* GIRARDI, 2008).

- 5 La CPT (Commission pastorale de la terre, de l'Église catholique) utilise comme principal critère pour caractériser la main-d'œuvre esclave :

“La soumission du travailleur. Cette sujétion peut être physique et mentale. Moyens d'atteindre la soumission : la dette croissante et impossible à payer. (1995, p. 46). [...] Les éléments qui caractérisent la restriction de la liberté, que ce soit par des mécanismes d'endettement, soit par la force (propriétaires ou employés armés, meurtres, passages à tabac, et pratiques d'intimidation)” (2003, p. 138).

- 6 Le Bureau International du Travail (BIT, sigle anglais ILO, portugais OIT) suit et surveille dans le monde entier les diverses formes de travail. Au Brésil, depuis quelques années, l'organisation travaille, en partenariat avec le Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE), la Police fédérale (PF), la Commission pastorale de la terre (CPT) et d'autres institutions, à la défense de la justice sociale au travail, pour sauver les personnes qui sont soumises à diverses formes de travail esclave. Pour l'OIT :

“La caractéristique la plus visible du travail esclave est le manque de liberté. Les quatre façons les plus courantes de restreindre cette liberté sont : la servitude pour dettes, la confiscation de documents d'identité, l'accès difficile au site et la présence de gardes armés. Ces caractéristiques sont souvent accompagnées de conditions inhumaines de vie et de travail et du mépris absolu de la dignité d'une personne” (OIT, 2005, sans pagination).

- 7 Il faut ici rappeler la législation brésilienne, sur la base de laquelle les divers accords de partenariat ont été passés et les sanctions juridiques fixées. La Loi n° 10.803 du 11 décembre 2003, modifie l'article 149 du décret n° 2848 du 7 décembre 1940, elle stipule que le travail esclave consiste en :

“Réduire quelqu'un à une condition analogue à l'esclavage, le soumettre au travail forcé ou à une journée de travail épuisante, le soumettre à des conditions de travail dégradantes, ou restreindre ses déplacements, par quelque moyen que ce soit, en raison de sa dette envers l'employeur ou ses agents responsables”.

- 8 Les formes de restriction à la liberté des travailleurs sont diverses, allant de l'isolement géographique au comportement menaçant des employeurs. Ils impliquent, globalement, les aspects liés au transport local et aux repas. Le travail est exécuté dans des zones difficiles d'accès, le coût du transport est élevé et généralement facturé aux employés. La médiation entre le travailleur et l'employeur est faite par des personnes sans scrupules, connu sous le nom de *gato* (“chat”). Les aliments doivent être achetés dans les magasins des propriétaires, à des prix très élevés. Cela contribue à accroître les dettes, qui s'accumulent avec le paiement du voyage, des outils et d'équipements de protection (qui devraient être fournis par l'employeur). Les activités développées par les travailleurs asservis sont dures, souvent associées à des conditions de vie dégradantes, car, généralement, les travailleurs vivent dans des cabanes ou dans des logements communautaires dont les conditions d'hygiène sont désastreuses.
- 9 Pour établir des corrélations entre les données sur la main-d'œuvre esclave (conditions de vie des travailleurs, conditions sociales, types d'activités économiques menées,

violence et assassinats liés à la terre) et leur contexte économique et social, nous avons d'abord analysé les principales structures du travail esclave au Brésil, offrant ainsi une base solide pour construire les hypothèses. Avec l'analyse conjointe des données sur le travail des esclaves et d'autres facteurs nous cherchons a) à orienter la poursuite de situations similaires, puisque pour le moment, sur le terrain, les actions sont uniquement fondées sur des dénonciations et b) à contribuer à des politiques visant à prévenir l'esclavage, en détectant les régions les plus vulnérables au recrutement des travailleurs. Pour ce faire, nous avons élaboré des cartes thématiques² et de synthèse, ainsi que l'analyse fondée sur des facteurs multiples. Les données ont été analysées et représentées à l'échelle la plus détaillée possible, celle des communes ou, le cas échéant, celle des micro-régions ou des états fédérés.

Mesures

- 10 Deux bases de données sur le travail esclave sont les principales sources de connaissance et de mesure de ce phénomène : la Commission pastorale de la terre (CPT) et le Ministère du Travail et de l'Emploi (MTE). La CPT a été à l'origine du processus, puisque depuis les années 1980 elle enregistre les dénonciations de cas de travail forcé, pratiquement ignorés par l'État jusqu'en 1995, lorsque le ministère du Travail a commencé à inspecter les cas signalés. En 1995, le ministère du Travail a créé le Groupe spécial d'inspection mobile, lié au groupe de répression du travail forcé (GETRAF) et au Secrétariat d'État à l'Inspection du travail (SIT), tous deux du MTE. Le groupe mobile, avec l'aide de la police fédérale, effectue des inspections sur les lieux où lui ont été signalés des cas d'esclavage. Dans ce cas, les travailleurs sont libérés, des amendes infligées à l'employeur, qui doit effectuer le paiement des salaires et des impôts. Ensuite, les travailleurs sont renvoyés à leurs lieux d'origine, les coûts du voyage étant de la responsabilité de l'employeur, et ils peuvent bénéficier de l'assurance chômage (pour quelques mois).
- 11 Les données du MTE ont trait aux cas dans lesquels le travail esclave a été prouvé, ils indiquent le nombre de travailleurs libérés par le groupe mobile de 1995 à 2008. Le nombre réel de travailleurs esclaves est certainement plus élevé, car il n'est pas possible de vérifier toutes les plaintes et, dans certains cas, les opérations échouent parce qu'une fuite se produit, et que

"les contrôleurs et la police sont souvent devancés par les propriétaires qui, ayant eu connaissance de l'enquête, ont eu le temps de préparer le terrain" (Guimarães et Bellato, 1999, p. 72).
- 12 Selon Figueira (2004), avant la création du Groupe Mobile, les dénonciations n'étaient en général pas vérifiées, en raison des craintes des équipes pour leur sécurité, de la situation économique – qui ne permettait pas les opérations – et des omissions et de l'indifférence des contrôleurs, qui entretenaient des relations d'amitié avec les accusés.
- 13 Entre 1990 et 2006, la CPT a enregistré des plaintes au sujet de 133 656 travailleurs forcés et entre 1995 et 2006, le département du Travail a libéré de l'esclavage 17 961 travailleurs. L'analyse des données de 1996 à 2006 montre que depuis 2001 il y a eu une augmentation significative du nombre de travailleurs concernés par des plaintes (CPT) et de travailleurs libérés (MTE).
- 14 L'action du groupe mobile, en liaison avec la CPT, a augmenté le nombre de travailleurs libérés et étendu son rayon d'action, qui couvre désormais onze états de la fédération

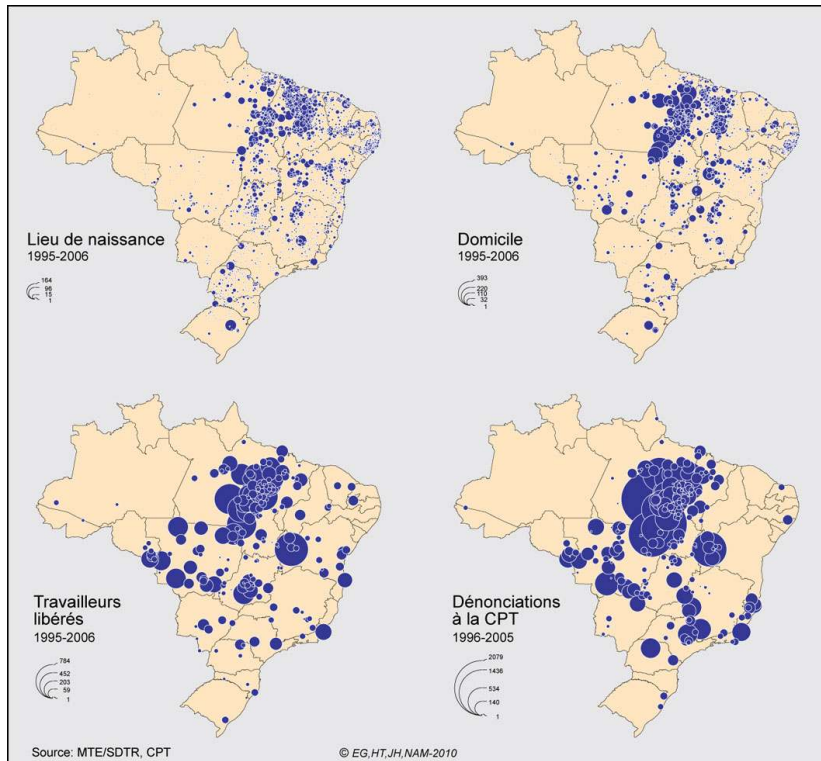
brésilienne. Nous concentrerons notre analyse sur les données de la période 1995 à 2006, celles de 2007 et 2008 étant utilisées en conclusion.

Répartition du travail esclave

- 15 La première configuration spatiale du travail esclave apparaît lors de l'analyse de ses aspects les plus simples, tels que la répartition des origines géographiques des travailleurs, des lieux où ils ont été libérés, des lieux mentionnés dans les plaintes et de leurs lieux de résidence après leur libération (carte 1).
- 16 La réponse à la simple question "où sont nés les travailleurs libérés du travail forcé ?" permet déjà de voir qu'ils viennent de tout le pays, à l'exception des états situés à l'extrême ouest. Il apparaît cependant une importante zone de concentration : celle des travailleurs qui sont nés dans les états de Maranhão, Piauí, dans le nord du Tocantins (région connue sous le nom de "bec de perroquet") et dans le nord-est du Pará. Un deuxième groupe est originaire du "polygone de la sécheresse", principalement du nord-nord-ouest du Minas Gerais et des régions centrale et occidentale de Bahia. Un troisième axe se dessine dans le centre du Goiás, l'ouest du Paraná et de Santa Catarina et les régions côtières, avec des effectifs plus faibles.
- 17 La deuxième des quatre cartes porte sur le lieu de résidence des travailleurs après leur libération. Ce sont les villes où les travailleurs reçoivent l'assurance-chômage, pour laquelle des données ne sont disponibles qu'à partir de 2002. Selon cette source, le plus grand nombre de travailleurs (le maximum approchant 400) vivaient alors dans les villes situées au long de la route transamazonienne et dans les communes voisines du Pará, du Tocantins, du Pará, du Maranhão et du Piauí. Cependant, d'autres concentrations apparaissent sur les axes routiers principaux des états du Mato Grosso, du Goiás et du Tocantins et dans les régions nord-nord-ouest du Minas Gerais et de l'ouest de Bahia.
- 18 Un autre aspect mis en évidence par la troisième carte est la concentration des communes où ont eu lieu des libérations de travailleurs esclaves. Entre 1995 et 2006, seul cinq états n'ont pas connu de libérations : le Roraima et l'Amapá, en Amazonie, et le Pernambuco, Alagoas et le Sergipe, dans le Nordeste. Dans les 22 autres états du Brésil, même les plus riches, le phénomène est présent, bien que beaucoup de travailleurs aient été libérés dans l'état du Pará, suivi par le Mato Grosso, puis par l'ouest de Bahia et le centre-sud du Goiás. Il est intéressant de noter qu'alors que les travailleurs libérés proviennent principalement de l'est du Pará, dans les états du Mato Grosso et de Bahia on observe une dispersion sur tout leur territoire.
- 19 À l'examen des données de dénonciations enregistrées par la Commission Pastorale de la Terre (CPT), représentées sur la quatrième carte, il apparaît que la configuration est un peu différente de celle du nombre d'esclaves. La majorité absolue se situe dans l'état du Pará, suivie par l'ouest de la Bahia, le Mato Grosso, l'est de São Paulo et le sud-ouest de Minas Gerais. Seuls les états de l'Amazonas, du Roraima, du Ceará, de la Paraíba et du Sergipe n'ont pas enregistré de dénonciations de cas de travail esclave.
- 20 La comparaison des deux dernières cartes permet de voir la différence entre les dénonciations et les libérations dans l'état de la Bahia : alors que les dénonciations sont concentrées dans l'ouest, les libérations sont disséminées dans tout l'état. Le Minas Gerais est un autre cas où il apparaît une grande différence entre de nombreuses dénonciations

et peu de libérations. Encore une fois, on peut conclure que la réalité du travail esclave dans le pays est bien plus vaste que ce qui en est enregistré.

Carte 1 Répartition des travailleurs esclaves



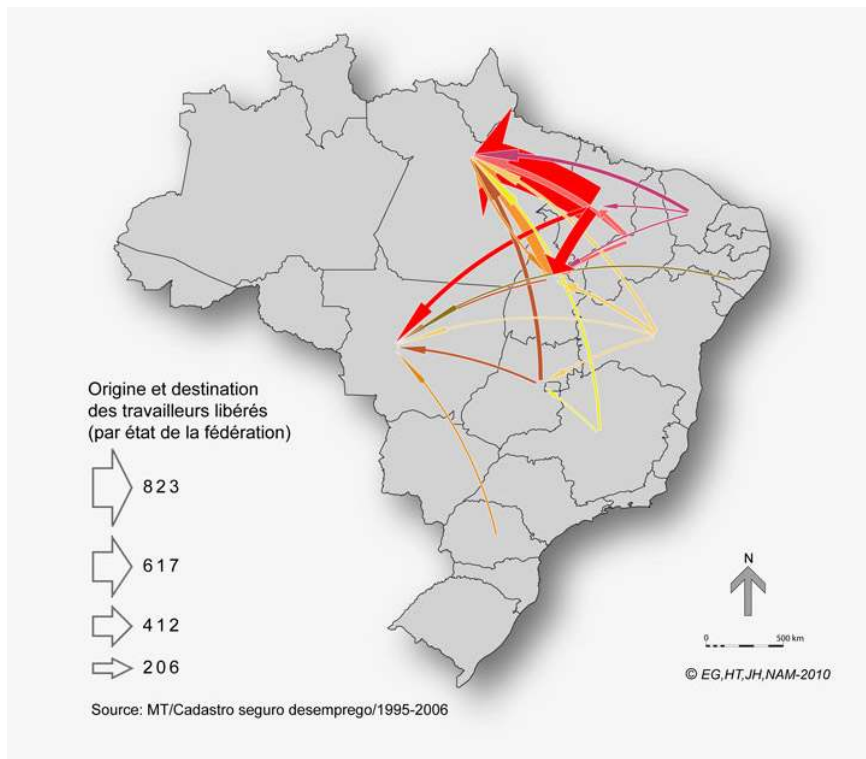
- 21 Pourquoi une telle concentration dans quelques communes du Pará et du Maranhão ? Pourquoi les travailleurs asservis se retrouvent-ils si loin de leur lieu de naissance ? Les raisons économiques de ces migrations se résument-elles à l'absence de travail dans leurs régions d'origine, au type de travail offert, à l'exigence d'un type spécifique de qualification professionnelle ? Quelle est la diversité de situations individuelles des travailleurs libérés ? Les différences entre les activités économiques réalisées dans le Mato Grosso et celles des trois autres états permettent de risquer une hypothèse : l'utilisation intensive de la mécanisation dans la production du soja exige une plus grande qualification du travailleur, sauf lors de la phase de défrichement initial, où des cas de travail esclave ont parfois été constatés (non sans difficulté puisque c'est une phase courte et qui se situe sur les marges avancées du front pionnier). Dans le cas de l'état du Pará, la production de charbon de bois et l'élevage bovin extensif demandent une plus grande quantité de travailleurs dotés de beaucoup de force physique pour les défrichements. Nous y reviendrons.

D'où viennent et où vont les travailleurs esclaves ?

- 22 La carte 2 montre le déplacement des travailleurs depuis leur état natal jusqu'à celui où ils ont été libérés du travail esclave. Le plus grand flux de migration – environ 800 travailleurs – est celui qui mène du Maranhão au Pará. Le deuxième flux va du Tocantins au Pará, il concerne environ 600 travailleurs libérés, le troisième est constitué par environ 400 travailleurs qui ont migré du Maranhão vers le Tocantins. Une quatrième

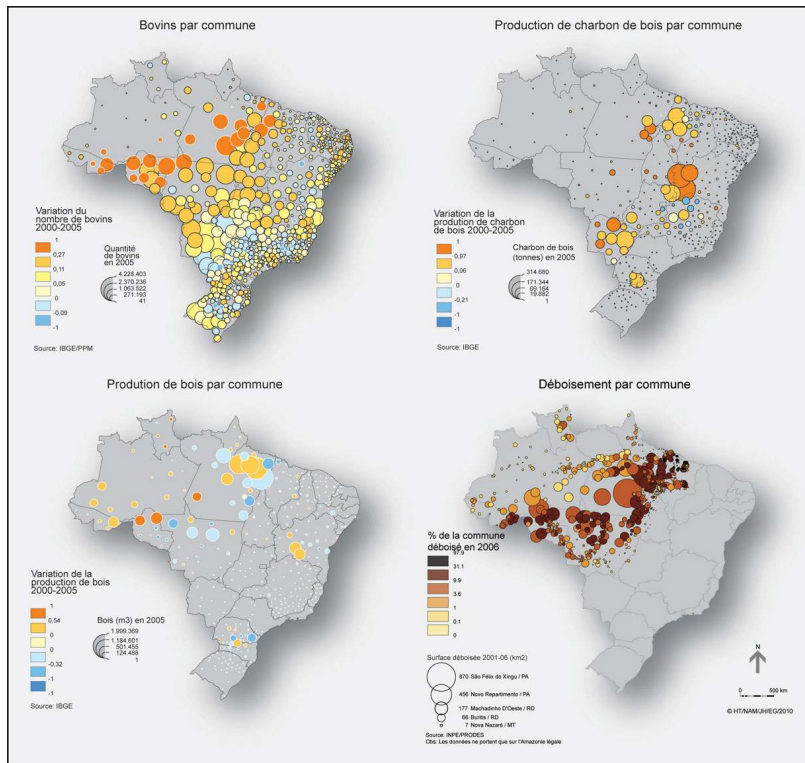
catégorie de flux, de moins de 200 travailleurs, montre les sorties du Paraná, du District Fédéral, de la Bahia, de l'Alagoas et du Maranhão vers le Mato Grosso.

Carte 2 Flux de travailleurs



- 23 Si l'on se focalise sur un secteur plus petit, les quatre principaux états où se concentre le phénomène du travail esclave, on perçoit les liens entre le lieu de naissance et le lieu de libération. À cette échelle, le processus de libération des travailleurs esclaves est hautement concentré sur les états du Pará et du Mato Grosso (carte 3) alors que les lieux d'origine sont surtout le Maranhão et le Tocantins, le nombre de travailleurs nés dans les états du Mato Grosso et du Pará étant très bas.

Carte 4 Bovins, charbon de bois, bois et déboisement



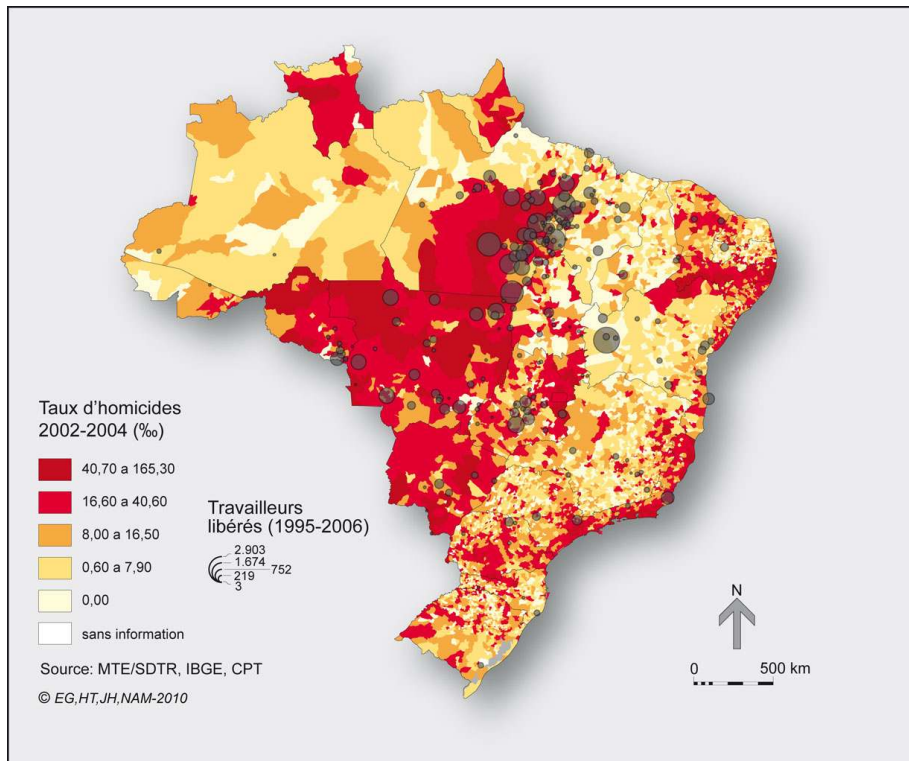
- 26 En suivant la même procédure pour la production de charbon de bois, les données montrent une concentration dans quatre régions : la plus plus grande d'entre elles se situe dans l'ouest de la Bahia, suivie par le Mato Grosso do Sul, le Maranhão et le Pará. Or, il est notoire que les conditions de travail dans la production du charbon sont extrêmement précaires, l'activité est le plus souvent illégale, ce qui facilite le recrutement de travailleurs asservis. Des études existantes sur la question de la production du charbon (Monteiro *et al.*, 2007) soulignent l'accroissement du déboisement lié à l'activité de production du charbon et soulignent les dommages environnementaux causés à des espèces de grande valeur (*cupiúba*, *pau-rainha*, *jarana*, *matá-matá* et autres).
- 27 Par exemple, la région de Rondon do Pará (la ville où le déboisement, en 2004, a atteint 216,39 km²), a connu un accroissement de 279,67 % par rapport à l'année précédente, le plus grand dans toute Amazonie Légale (Monteiro *et al.*, 2007, citant Brésil, 2005, p. 8). Les auteurs indiquent que l'activité a commencé à se développer dans les années 1980, avec des charbonnières, pour la plupart illégales, utilisant des fours du type "rabo quente" (Monteiro 1996, p. 2), qui carbonisent les résidus de production des pâturages, des plantations, du déboisement primaire et secondaire.
- 28 La majeure partie du charbon végétal de bois produit dans la région est destiné aux entreprises sidérurgiques et la majorité des charbonnières de Rondon do Pará utilisent des résidus de bois pour produire du charbon. Des 68 charbonnières visitées seulement 12 % sont considérés légaux et 88 % illégaux. Selon les données de terrain et celles du Ministère du Travail, elles produisent 13 872 m³ de charbon par semaine, ce qui équivaut à 27 744 m³ de bois. Si l'on prend en compte ces études, nous pouvons faire l'hypothèse que, si l'activité est en grande majorité illégale, les travailleurs qui y sont employés sont certainement très loin de bénéficier de toutes les protections de l'emploi formel.

- 29 La production de bois d'œuvre est l'une des plus liées à une exploitation illégale des ressources naturelles, principalement en Amazonie, où la majorité absolue du bois est produite illégalement, sans plan de gestion sylvicole. L'hypothèse précédente est valide ici aussi : si l'activité est illégale, on peut s'attendre à ce que la situation des travailleurs qui y sont impliqués le soit également.
- 30 Dans ces secteurs économiques et dans d'autres, le déboisement concentre une grande partie de la pratique du travail esclave. La corrélation entre déboisement et travail esclave est en effet très forte (comme le montrent leur coïncidence territoriale) et l'utilisation de ce type de travail dans la phase initiale du déboisement (nettoyage du sous-bois, ouverture de layons, etc.) est bien établie. Bien que la carte du déboisement se limite à l'Amazonie légale, elle couvre les principaux secteurs de concentration de travail esclave, l'Amazonie orientale et le nord du Centre-Ouest, et des activités économiques utilisant du travail manuel peu qualifié, fréquemment associé au travail esclave.
- 31 Le soja est souvent accusé d'être un des principaux coupables de la dévastation de l'Amazonie, il y est entré en se déplaçant depuis le Sud, où avait commencé sa production dans les années 1970. Au passage, il a parcouru toutes les savanes arborées des *cerrados*, traversé la zone de forêt de transition et entre aujourd'hui franchement dans la forêt ombrophile. Néanmoins, les producteurs de cette denrée nient toute responsabilité dans le déboisement et plus encore dans l'utilisation de travail forcé. Ce dernier point est confirmé par les données disponibles : les régions où se situe aujourd'hui le gros de la production de soja ne coïncident pas, ou ne coïncident que très partiellement avec les concentrations de personnes en situation de travail esclave.
- 32 Deux raisons peuvent être avancées : le front de déboisement, ouvert en utilisant beaucoup de main d'œuvre et de travail esclave, a déjà dépassé ces régions et le système de production de soja, hautement capitalisé, préfère faire appel à la mécanisation, qui exige des travailleurs plus qualifiés. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de travailleurs à libérer dans ces régions, mais qu'ils doivent être cherchés dans les marges du système, là où il en est encore en cours de constitution, et non dans son cœur productif.
- 33 Dans le cas des régions productrices de canne à sucre et d'alcool, on ne trouve que très peu de cas de travail esclave, ce qui ne veut pas dire que la situation des travailleurs, notamment celle des coupeurs de canne, ne soit pas très dure, les conditions de logement sont précaires et on y déplore tous les ans nombre de morts par épuisement (Silva, 1998). Mais comme ces secteurs sont observés de près (ils se situent dans des régions proches des grandes villes du pays et sont de plus en plus entre les mains de sociétés étrangères), ils ont pris le parti d'être le plus "propre" possible, de veiller à ne pas tomber sous le coup de la loi, en particulier en ne restreignant pas la liberté de mouvement des travailleurs. Ceux-ci se soumettent en effet volontairement et en pleine connaissance de cause à des conditions de travail très dures (paiement au rendement, logements spartiates) pour rapporter une plus grande partie de leurs maigres salaires dans leurs régions d'origine. De surcroît, à la fois pour des raisons techniques et pour se libérer définitivement de toute critique dans ce domaine, les producteurs de canne ont de plus en plus recours à des machines pour récolter la canne, chacune d'entre elles remplaçant une centaine de travailleurs. À court terme, il n'y aura donc plus de risque d'esclavage – ni hélas d'emploi pour les travailleurs non qualifiés – dans ce secteur...

Travail esclave, violence et fronts pionniers

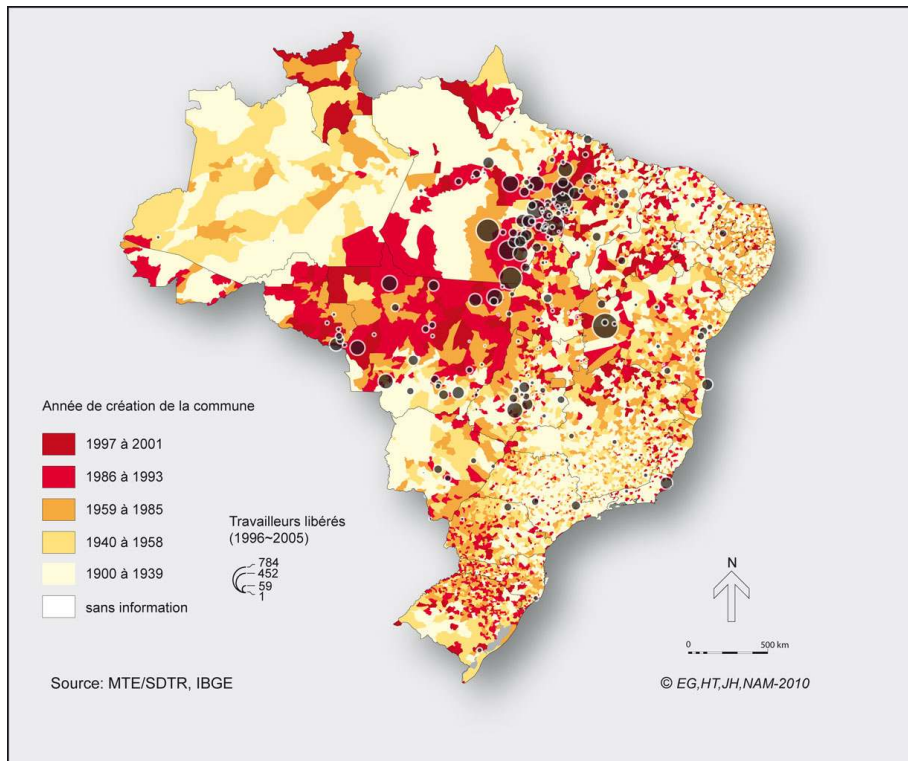
- 34 Violence et travail esclave sont, sans aucun doute, des pathologies sociales en étroite corrélation. Une étude menée par la Délégation régionale du Travail du Pará (2006) met en lumière un ensemble complexe de variables qui contribuent fortement à la présence simultanée des deux processus. Le livre publié en avril 2008 par la CPT indique que 28 personnes ont été assassinées dans des conflits fonciers en 2007, un peu moins qu'en 2006, où avaient été enregistrés 39 meurtres. Pour Oliveira (2001), la violence est la caractéristique qui marque le plus la lutte pour la terre au Brésil : si, entre les années 1960 et 1970, le foyer principal du processus était le Nord-Est, à partir de 1972, il s'est déplacé vers l'Amazonie, atteignant tant les *posseiros* (agriculteurs sans titre de propriété) que les Indiens.
- 35 Dans l'état du Pará, des épisodes comme celui d'Eldorado de Carajás (en 1996, qui entraîna la mort de 19 paysans sans terre) sont encore dans la mémoire publique. Si nous associons le nombre de travailleurs libérés avec le taux d'homicides (carte 5), ses niveaux les plus élevés (entre 40 et 165 par 100 000 personnes) apparaissent dans le sud-est du Pará et dans le nord du Mato Grosso. La zone critique se prolonge dans tout le nord du Mato Grosso, l'est de l'état de Goiás, tout l'état de Pernambuco et le centre-ouest du Roraima, mais cette fois sans correspondre à des cas connus de travail esclave.
- 36 Autre variable significative, le taux d'homicides par arme à feu présente une configuration semblable, avec des valeurs néanmoins un peu plus basses que la première, le maximum atteignant 130 par 100 000 personnes. Ici encore se singularisent le Pará, le nord du Mato Grosso, tout le Mato Grosso do Sul, le Goiás, le Roraima et le Pernambuco (dans ce dernier cas il s'agit de la principale région de production de cannabis, qui s'accompagne de multiples violences, mais sans travail esclave).

Carte 5 Taux d'homicides et nombre de travailleurs libérés



- 37 Quand nous introduisons une autre variable dans la corrélation le travail esclave, l'année de création de la commune (carte 6) apparaît la même forte concentration dans l'est du Pará. Les communes créées entre 1997 et 2001 sont localisées principalement dans le nord du Mato Grosso, le Rondônia, le Roraima et le Pará. Ce processus est une résultante non seulement de la croissance économique de régions du front pionnier, mais aussi de l'action politique d'une partie de ses habitants, qui veulent l'indépendance de "leur" ville par rapport à une ville éloignée, dont les intérêts – selon eux – ne coïncident plus avec les leurs. Esprit pionnier, volonté d'indépendance, courage face à des situations difficiles font partie du même complexe social, politique et économique, dont la face obscure est la présence permanente de la violence et du travail esclave.

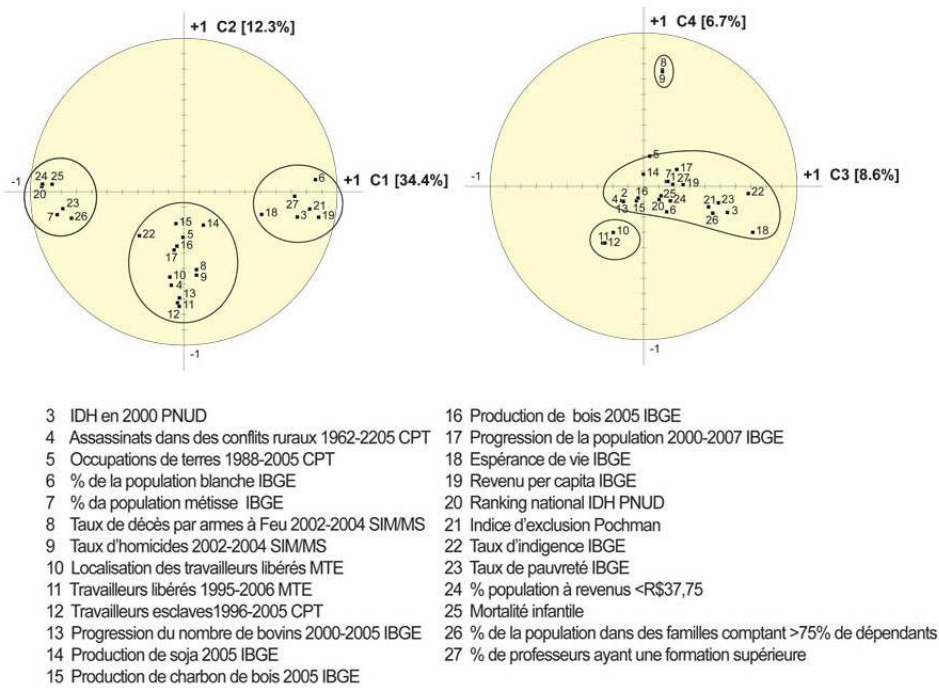
Carte 6 Année de création de la commune et nombre de travailleurs libérés



Mise en relation des facteurs

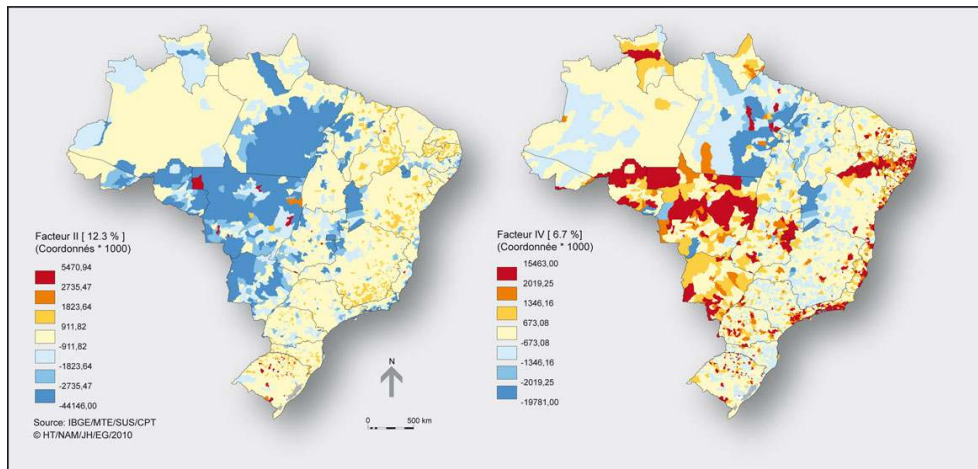
- 38 Après avoir analysé un par un les aspects du travail esclave tels qu'on peut les percevoir dans les données disponibles et tenté quelques mises en relation avec des facteurs présumé explicatifs³, il faut maintenant aller plus loin : traiter conjointement un grand nombre de variables économiques et sociales, par des méthodes appropriées, permet de mettre en lumière le contexte dans lequel se développe le travail esclave. On pourrait même ici parler d'un syndrome social, dont le travail esclave n'est que le symptôme le plus aigu.
- 39 Nous avons tout d'abord rassemblé et testé une série de variables et d'indicateurs synthétiques produits soit par des organismes producteurs de statistiques (IBGE, IPEA, etc.), soit par des spécialistes reconnus des sciences sociales (liste sur le graphique 1). Après avoir sélectionné celles que nous avons jugées pertinentes et les avoir réduites à une métrique commune⁴, nous les avons soumises toutes ensemble, avec les variables représentatives du travail esclave, à une analyse factorielle, de façon à faire ressortir les convergences et divergences de facteurs.

Graphique 1 Plans factoriels 1-2 et 3-4



- 40 La structure qui ressort la première (facteur 1, représentant 34,4 % de la variance totale), oppose nettement deux parties du pays, celle qui bénéficie des meilleurs indices sociaux et celle où la situation sociale est nettement moins bonne, qui a constitué la base électorale du Président Luís Inácio Lula da Silva lors de sa réélection en 2006 (Nagy et Théry, 2007) et celle de la Présidente Dima Rousseff lors de son élection en 2010. La première rassemble les régions Sudeste, Sud et Centre-Ouest, la seconde l'essentiel des régions Nordeste et Norte (Amazonie), c'est à dire le Brésil le plus développé et celui qui l'est le moins. Il s'agit là de l'une des partitions les plus fortes du pays, sur laquelle le travail esclave ne peut évidemment pas peser (les variables qui le représentent sont donc centrées sur la moyenne), mais on notera que (et cela n'est pas sans rapport avec cette situation moyenne) que de ses deux régions de concentration principales – Amazonie orientale et Mato Grosso – l'une fait partie du premier ensemble et l'autre du second.
- 41 Le deuxième axe (12,3 % de la variance) est en revanche fortement déterminé par les variables liées au travail esclave et à la violence, du côté négatif (vers le bas du graphique 1). Sur la carte 7 les couleurs froides (gamme de bleus) dessinent exactement les contours de la région marquée tant par le travail esclave que par les violences rurales. Sur les axes 3 et 4 (8,6 % et 6,7 % de la variance), les variables du travail esclave et de violence se distinguent. Les premières marquent le côté négatif (en bleu) des deux axes, alors que les variables de violence ouverte (homicides et décès causés par des armes à feu) se détachent nettement du côté positif (couleurs chaudes), principalement sur l'axe 4.
- 42 Les phénomènes du travail esclave et de la violence sont donc assez forts pour marquer – en second rang, il est vrai – une analyse où elles sont mêlées à d'autres facteurs sociaux plus synthétiques.

Carte 7 Facteurs 2 et 4

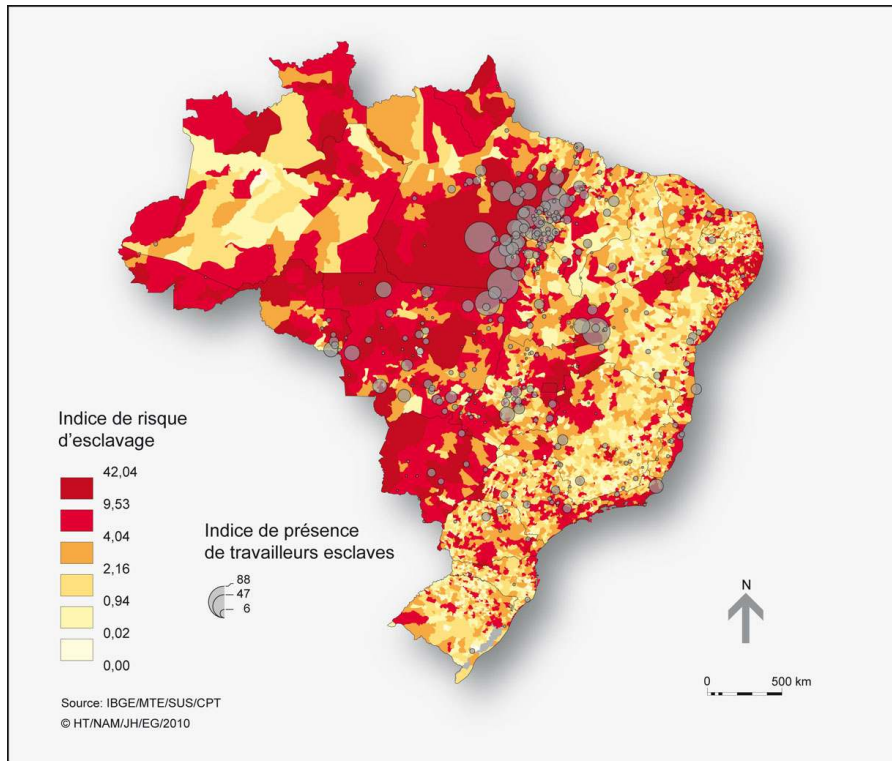


Indices de risque d'esclavage et de vulnérabilité au recrutement

- 43 Comment cette analyse statistique et cartographique du travail esclave peut-elle – dans une modeste mesure – contribuer à la lutte contre ce syndrome pernicieux ? Une voie est possible : comme les opérations de libération de travailleurs en situation d'esclavage, tout comme les données rassemblées par la CPT, reposent sur des dénonciations l'on ne peut donc espérer repérer toutes les situations de ce type. Mais on peut élaborer, à partir de données accessibles, un indice de probabilité (ou de risque, s'agissant d'un fait illégal) de présence de travail esclave, indépendant des dénonciations. Un tel indice aiderait à estimer la part déjà détectée du phénomène et les régions où il est probable qu'il existe, bien qu'aucune opération n'y ait encore été menée, voire aider à orienter des recherches là où – bien qu'aucune dénonciation n'ait été reçue – on peut supposer que des cas de travail esclave peuvent exister.
- 44 Le test de la valeur de l'indice⁵ est que les régions qu'il désigne soient effectivement au maximum celles où des situations de travail esclave ont été constatées, avec un minimum de cas dans des régions d'indice bas. La carte 8 représente cet indice, et paraît correspondre à ces exigences : les cas constatés (moyenne des données MTE et CPT) sont bien situés dans les plages de couleurs les plus forte – celles où l'indice est à son maximum – et très peu d'entre eux dans les zones claires (indice bas). Les zones de plages sombres sans cas constatés sont celles où l'on peut supposer – hors du littoral ou des environs de Brasília, où les conditions sociales sont différentes – que des cas de travail esclave pourraient être détectés si des recherches y étaient faites.
- 45 Les situations critiques se situent principalement dans un ensemble de quatre états (Pará, Maranhão, Tocantins et Mato Grosso). Et c'est dans l'Ouest du Pará et le nord-ouest du Mato Grosso qu'apparaissent des situations de communes où l'indice est élevé mais où peu ou pas de cas de travail esclave ont été dénoncés et repérés : ils sont situés sur l'avant du front de défrichement, là où on embauche pour débroussailler la forêt avant d'abattre les arbres, justement une des fonctions où sont le plus souvent trouvés des travailleurs en situation d'esclavage. On comprend bien que les dénonciations et les actions qui en découlent soient rares, ce sont des lieux très peu accessibles, mais on peut penser que des

recherches menées dans ces régions, sans attendre de dénonciations, seraient probablement fructueuses.

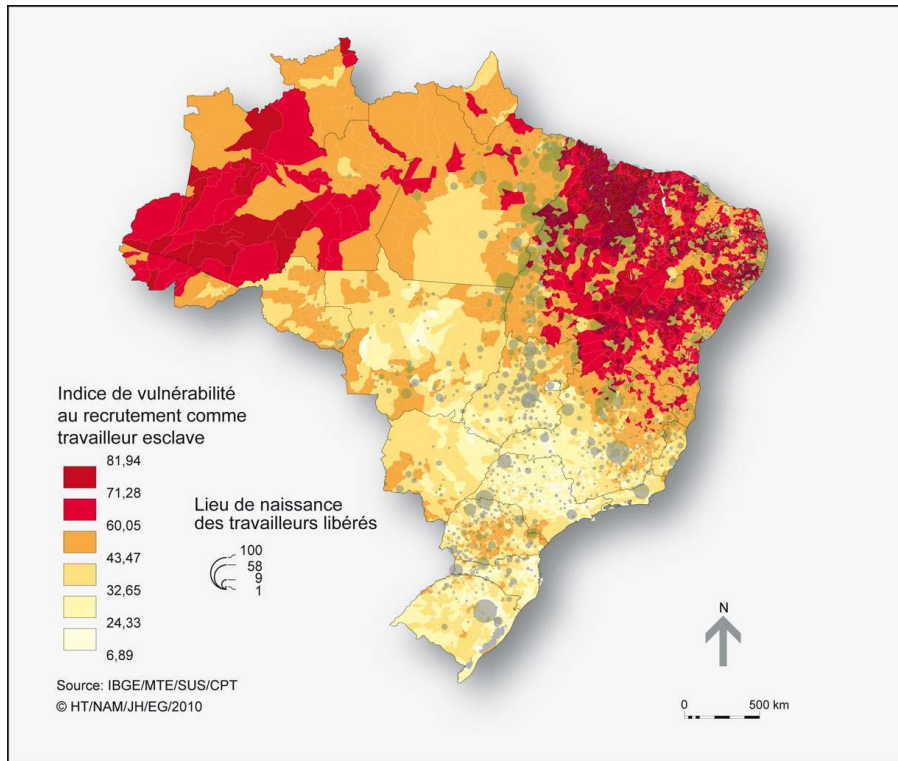
Carte 8 Indice de risque d'esclavage et nombre de travailleurs libérés



- 46 Détecter les cas de travail esclave sans attendre les dénonciations est évidemment un progrès, mais on peut espérer, par les mêmes méthodes, faire un pas de plus : identifier les régions où existe un risque sérieux de recrutement de travailleurs qui se retrouveront en situation d'esclavage, autrement dit une vulnérabilité au recrutement d'esclaves (*aliciamento*).
- 47 À l'échelle nationale la coïncidence entre les plages de haut indice de vulnérabilité⁶ et les lieux où sont nés les travailleurs libérés de situation d'esclavage (*naturalidade*) est élevée, notamment dans le Nordeste, d'où viennent la plupart des cas connus. Deux exceptions semblent infirmer la validité de l'indice, le Sud-Sudeste et la haute Amazonie, mais ces exceptions ne sont qu'apparentes. Dans le cas de la haute Amazonie, les effectifs humains présents sont trop faibles pour intéresser les recruteurs et dans le cas du Sud-Sudeste le lieu de naissance n'a été qu'une étape sur une longue route de migrations. On peut le vérifier en comparant le lieu de naissance des travailleurs libérés avec celui où ils sont domiciliés après leur libération : beaucoup de ceux qui sont nés dans le Sud-Sudeste – par exemple dans le Paraná – sont en fait des enfants de Nordestins qui se trouvaient au moment de leur naissance pour y travailler où y chercher du travail. Certaines régions du Sud-Sudeste alimentent de fait le flux de travailleurs réduits en esclavage, par exemple le Nord du Minas Gerais ou les régions d'agriculture familiale de l'ouest du Santa Catarina. Mais sans conteste, le grand "réservoir" où puisent les recruteurs, les *gatos*, est le Nordeste, et en particulier le Maranhão, cette fois bien plus exposé que le Pará. On notera que parmi les variables dont la moyenne forme l'indice de vulnérabilité, l'une d'entre

elles, la mortalité infantile (avant 5 ans), est un bon résumé de toutes les autres, un bon proxy dans le jargon de la statistique.

Carte 9 Indice de vulnérabilité au recrutement et nombre de travailleurs libérés

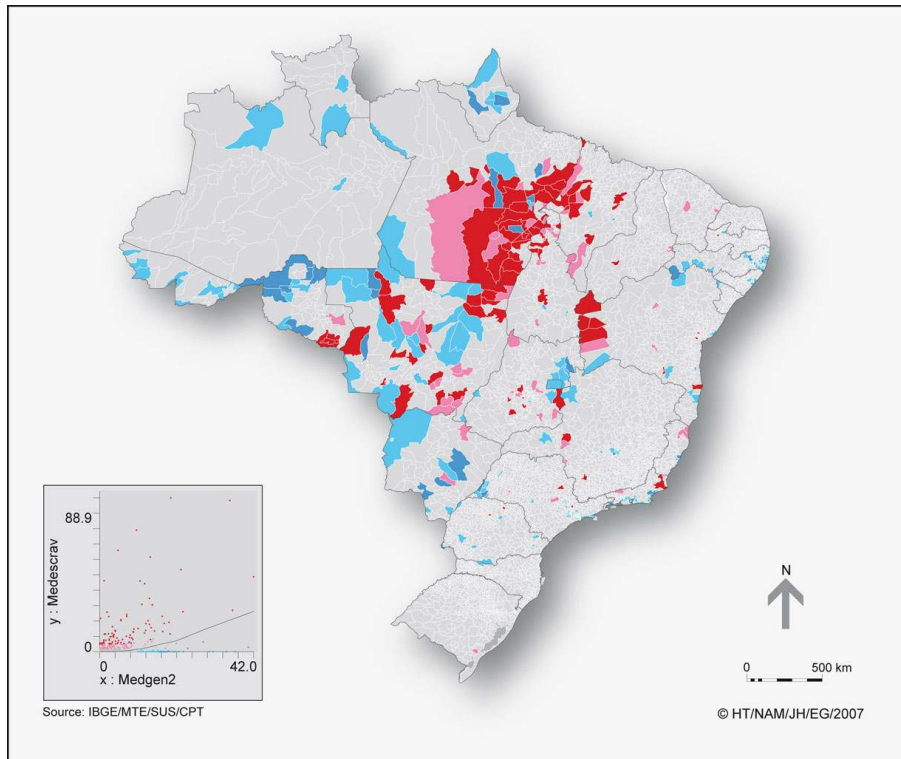


Corrélations et résidus

- 48 Arrivé à ce stade, reste une étape à franchir : mettre en rapport les indices qui ont été élaborés, non pour le seul plaisir de la recherche, mais aussi pour détecter plus aisément les zones où les indices calculés s'écartent des cas détectés, ce qui permettrait éventuellement d'orienter vers elles des actions de recherche de travailleurs esclaves. Pour cela, on a procédé à des régressions linéaires entre les indices et calculé le résidu, positif ou négatif, pour chaque commune : il s'agit donc de faire apparaître les cas où il y a moins de cas connus de travailleurs esclaves qu'on ne pourrait s'y attendre au vu des indices calculés, en fonction de la moyenne nationale. Sur la carte 10, les zones en rouge et rose indiquent les régions où le nombre de cas est au-dessus de la norme, les zones en bleu celles où les cas connus de travailleurs esclaves sont moins nombreux qu'on pourrait s'y attendre : soit ils sont de fait moins nombreux, soit un certain nombre d'entre eux n'a pas été détecté...
- 49 Un premier croisement a d'abord été fait avec la moyenne générale (nuancée par le taux de croissance de la population entre 2000 et 2007). Il attirait l'attention soit sur des régions marquées par la violence, comme le Pernambuco, soit par des régions situées en avant du front pionnier, dans le Mato Grosso, en Rondônia ou encore en Amapá. Dans le deuxième croisement, on a inclus dans l'indice la présence de cas connus de travail esclave dans le *município* : il est remarquable que l'image globale change très peu, ce qui indique une certaine robustesse de l'indice calculé, et que les variables qui le composent

sont assez proches des facteurs explicatifs du travail esclave pour que celui-ci s'y coule sans changer la configuration d'ensemble. Finalement, on a croisé la présence des cas connus de travail esclave avec le seul indice dérivé des activités économiques les plus corrélées avec lui et présentes dans le *município* (production de charbon de bois, extraction de bois, progression des effectifs bovins entre 2000 et 2005). Cet indice partiel (sans les indicateurs de violence, dont on a dit qu'ils étaient de bons indices de la présence de travail esclave) dessine plus clairement encore une sorte de précurseur de l'arc du déboisement, en avant de celui-ci.

Carte 10 Corrélation entre l'indice de risque et le nombre de travailleurs libérés



Vérification expérimentale des indices

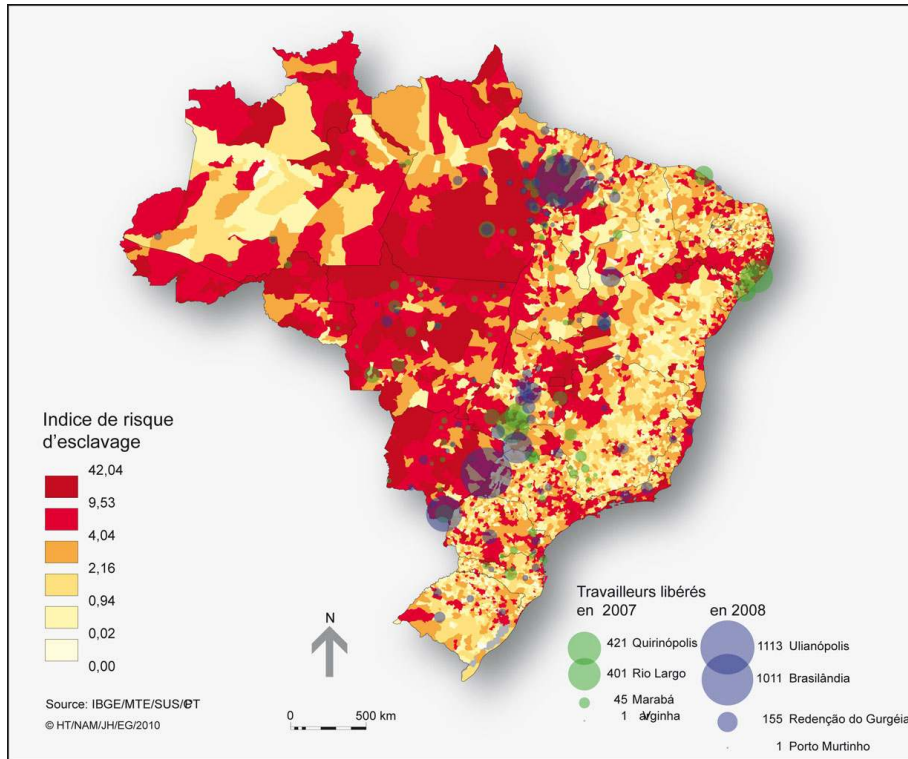
- 50 Alors que les analyses précédentes se fondaient sur les données rassemblées jusqu'en 2006, la disponibilité d'informations plus récentes (années 2007 et 2008), fruit du travail de groupe mobile qui a continué à rechercher de personnes en situation de travail esclave, nous offre une nouvelle possibilité : en confrontant la localisation de ces cas nouveaux à l'indice de risque de l'esclavage, nous pouvons tester les hypothèses formulées.
- 51 Les données de 2007 et 2008 que nous avons utilisées proviennent de deux sources et sont organisées différemment. Celles qui indiquent les lieux de naissance et les domiciles portent sur les personnes cadastrées dans la base de données de l'assurance-chômage. Elles ont été systématisées par l'ONG Repórter Brasil, dont la source est le Ministère du Travail et de l'Emploi. Entre janvier 2003 et août 2008, 17 318 noms y avaient été cadastrés. Il faut noter, toutefois, que tous les travailleurs n'ont pas eu accès à l'assurance-chômage, vu que l'universalisation de ce service pour ce public n'a pas été

immédiate. Entre 2003 et le 29 juillet 2008, 24 143 travailleurs ont été libérés, les données disponibles représentent donc un peu plus de 70 % du total de libérés dans cette période. Les données totalisent, d'une part, les personnes nées dans chaque commune pour toute la période (2003-2008) et d'autre part celles qui ont fixé leur résidence dans chaque commune, du moins pendant la période durant laquelle ils recevraient les indemnités. Ces données incluent et complètent des bases que nous avons pour la période 2003-2006 (qui comptaient 9 762 noms), sans distinction de date.

- 52 Une seconde source de données sur les travailleurs libérés est constituée par les rapports du groupe mobile du Ministère du Travail et de l'Emploi - MTE⁷. Dans ce cas, les données recensent le nombre de travailleurs libérés, année par année : au total 5 963 en 2007 et 3 804 en 2008 (jusqu'au 18 novembre).
- 53 Que nous enseignent ces données nouvelles ? Tout d'abord, elles complètent notre vision des lieux de naissance et de résidence (après leur libération) des travailleurs libérés et nous permettent d'observer des tendances récentes. Les lieux de naissance des travailleurs diffèrent principalement des données précédentes par le grand nombre de personnes nées dans l'état du Mato Grosso do Sul, spécialement à Amambai, Navirai et Caarapo, qui passent en tête du groupe des plus grandes communes "fournisseuses" du Brésil (394, 276 et 256), juste après Redenção (Pará). D'autres concentrations non détectées dans les données précédentes apparaissent, dans l'Alagoas et le Sergipe (ce qui renforce l'idée d'un flux de Nordestins vers l'Amazonie orientale) ainsi que dans le sud du Pará et le Mato Grosso. Ces deux dernières concentrations semblent indiquer que les travailleurs asservis viennent maintenant de la région elle-même, qu'ils soient issus de familles locales ou fils de migrants nés dans la région elle-même.
- 54 Les données sur le domicile déclaré par les travailleurs après leur libération confirment la concentration dans le Mato Grosso do Sul, avec les mêmes communes d'Amambai (462 travailleurs, le total le plus élevé du pays), et de Caarapo (264). Les autres communes où résident de nombreux travailleurs se situent dans le Maranhão et le Piauí, localisations déjà bien établies dans les données portant sur les années antérieures, jusqu'à 2006. Bien que le nombre de personnes cadastrées ait pratiquement doublé, la configuration globale reste la même, à l'exception du Mato Grosso do Sul et de l'Alagoas, ce qui indique qu'en termes statistiques la distribution est probablement robuste.
- 55 Cette augmentation du nombre de personnes cadastrées reflète la grande activité des groupes mobiles, qui ont réussi à libérer près de 6 000 travailleurs en 2007 et près de 4 000 en 2008 (jusqu'à la mi-novembre). Le fait le plus remarquable est que ces nombres ont été atteints en grande partie par la découverte de cas d'exploitations agricoles qui employaient des centaines et – dans deux cas – plus de mille travailleurs en situation de travail esclave. Les deux cas qui ont eu la plus grande répercussion se sont produits à Brasilândia, dans l'état du Mato Grosso do Sul, et à Ulianópolis, dans le Pará. Dans le premier, des 1 011 travailleurs libérés, 820 étaient Indiens, découverts dans une propriété de la Société Brésilienne de Sucre et d'Éthanol (*Agrisul*), en cours d'implantation. Dans second cas, le Groupe mobile a repéré 1 113 travailleurs en situation d'esclavage qui travaillaient à l'exploitation d'élevage *Pagrisa* (Pará Pastoril e Agrícola SA), à 390 km de Belém. D'après le coordinateur de l'action, Humberto Célio Pereira, certains des travailleurs y recevaient seulement 10 *Reais* par mois⁸, et les retenues illégales réalisées par l'entreprise consommaient presque tout ce qu'ils auraient dû recevoir en salaire.
- 56 Dans quelle mesure ces découvertes confirment-elles ou infirment-elles les indices que nous avons élaborés en utilisant des données des années précédentes ? Révèlent-elles des

formes nouvelles ou confirment-elles les précédentes ? La vérification est très simple : reporter les données nouvelles, sous forme de cercles proportionnels au nombre de cas révélés dans chaque commune, sur la carte de l'indice synthétique de risque de l'esclavage et observer si les cercles correspondent aux zones classées à risque très élevé (catégorie 1, de 9,53 à 42,04, c'est-à-dire les premiers 5 % des communes brésiliennes) ou élevée (catégorie 2, de 4,04 à 9,53, les 20 % suivants).

Carte 11 Indice de risque d'esclavage et nombre de travailleurs libérés en 2007 et 2008



- 57 Bien que les libérations de 2007 et 2008 aient été nombreuses, concentrées et situées en grande partie dans des régions où, jusqu'alors, avaient été découverts peu de cas (Mato Grosso do Sul, Alagoas, Goiás), elles confirment pleinement l'indice : les principales libérations se sont produites dans des communes classées dans les catégories 1 et 2 ou – au maximum – dans la catégorie 3 (encore au-dessus de la moyenne). Nous pouvons donc considérer qu'il est validé et peut servir à orienter l'action publique, à moins que de nouvelles configurations n'apparaissent dans les prochaines années.

Conclusion

- 58 Au terme de cette analyse, on pourrait donc suggérer que les autorités compétentes (municipales, des États fédérés et de l'État fédéral) prêtent particulièrement attention à cette avant-garde du front pionnier, qui pourrait bien receler non seulement des travailleurs esclaves, mais aussi d'autres atteintes aux lois sociales et environnementales du pays. Certes, on sait qu'il existe une grande différence entre la nécessité de surveillance et les moyens dont dispose l'État, qui ne réussit même pas à traiter toutes les dénonciations qui lui sont acheminées. Mais des actions ciblées sur les lieux où le risque

de présence de travail esclave est élevé pourraient rendre plus systématique l'action de surveillance.

- 59 Améliorer la connaissance fine des situations de travail esclave permettra en outre de bien distinguer les cas qui tombent sous le coup de la législation brésilienne – essentiellement ceux où les travailleurs sont retenus contre leur gré – de ceux où les conditions de travail, de logement et d'alimentation sont mauvaises, mais sans qu'il y ait illégalité, comme cela peut être le cas dans la production de soja et de canne à sucre. On y trouve sans aucun doute des cas de surexploitation, parfois mortelle, mais rien qui justifie l'action des groupes mobiles de lutte contre l'esclavage, qui ont donc peu de chances de trouver des travailleurs esclaves dans des états plus "riches" du Sud-Sudeste. Les régions à surveiller sont donc bien toujours les marches avancées du front pionnier, dans le Nord et le Centre-Ouest, les situations du reste du pays relevant d'autres analyses et devant faire l'objet d'autres modes d'intervention.
- 60 En conclusion – un peu optimiste sur ce sujet grave – on peut espérer que la publication d'informations relatives à la situation de travailleurs asservis permettra une plus grande transparence pour la population en général et une plus grande efficacité des associations engagées sur ces thèmes. Des pétitions et des projets de loi ont été envoyés au Parlement, mais beaucoup sont classés sans suite en raison de pressions politico-économiques qui visent à créer, dans la législation comme dans la jurisprudence, des brèches réduisant l'efficacité du Plan National d'Éradication du Travail Esclave au Brésil. Si une analyse typiquement géographique et cartographique peut contribuer à jeter la lumière là où certains ne la souhaitent pas, et aider au meilleur fonctionnement des politiques de prévention et de répression des formes archaïques et illégales de travail esclave, ce ne serait pas un mauvais résultat.

BIBLIOGRAPHIE

ASI – ANTI-SLAVERY INTERNATIONAL, 1999, "Formas contemporâneas de escravidão" in VV.AA. (org.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*, Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 49-70.

CPT – COMISSÃO PASTORAL DA TERRA, 1986-2007, *Caderno Conflitos no Campo – Brasil*. Tous les numéros entre 1986 et 2007. Goiânia/São Paulo, CPT-Loyola.

Esterci N., 1999, "A dívida que escraviza" in VV.AA. (dir.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*. Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 101-126.

Figueira R. R., 1999, "Condenados à escravidão" in VV.AA. (dir.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*, Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 165-208.

Figueira R. R.; 2004, *Pisando fora da própria sombra : a escravidão por dívida no Brasil contemporâneo*, Rio de Janeiro, Civilização Brasileira.

Girardi E. P., 2008, *Proposição teórico-metodológica de uma Cartografia Geográfica Crítica e sua aplicação no desenvolvimento do Atlas da Questão Agrária Brasileira*. 2008, Tese (Doutorado em Geografia) –

- Faculdade de Ciências e Tecnologia, Universidade Estadual Paulista, Presidente Prudente, www.fct.unesp.br/nera/atlas Vérifié le 9/4/11.
- Girardi E. P., Fernandes B., 2006, “Brésil : les territoires de la question agraire”, *M@ppemonde*, No.86, <http://mappemonde.mgm.fr/num10/articles/art06206.html> Vérifié le 9/4/11.
- Girardi E. P., Fernandes B. M., 2008, “Geografia da conflitualidade do campo brasileiro” in Fernandes B. M., Medeiros L. S. De, Paulilo M. I. (dir.), *História social do campesinato no Brasil - lutas camponesas contemporâneas : condições, dilemas e conquistas*, tome V, São Paulo, Expressão Popular.
- Guimarães P. W., Bellato S. A., 1999, “Condições de trabalho análogas às do trabalho escravo” in VV.AA. (dir.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*, Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 71-76.
- Lima R. F. De, Souza R. C. R. De, 2000, “Produção de carvão vegetal em pequena escala no Amazonas : aspectos legais e sócio-ambientais”, *Proceedings of the 3. Encontro de Energia no Meio Rural*, Campinas, http://www.proceedings.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=MSC000000022000000200039&lng=en&nrm=abn. Vérifié le 9/4/11.
- Martins J. de S., 1995, “A escravidão nos dias de hoje e as ciladas da interpretação”, in VV.AA. (dir.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*, Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 127-164.
- Neiva I. E. G. “Os escravos no Brasil” in CPT – Comissão Pastoral Da Terra. *Conflitos no campo : Brasil 1994*, Goiânia, CPT, 22-30.
- Monteiro M. De A., Silva R. P. Da, Amaral M. D. B, 2005, “Desmatamento na Amazônia brasileira : desocultando o papel da produção de carvão vegetal nas mudanças espaciais recentes”. In *Anais do III Simpósio Nacional de Geografia Agrária e II Simpósio Internacional de Geografia Agrária*, Presidente Prudente, UNESP/USP.
- Nagy A., Théry H., 2007, “La réélection de Lula, changement de base”, *ÉchoGéo*, No.3, <http://echogeo.revues.org/2129> Vérifié le 9/4/11.
- Oliveira A. U., 2003, “Barbárie e modernidade : as transformações no campo e o agronegócio no Brasil”, *Revista Terra Livre*, São Paulo, AGB, No.21, 113-156.
- OIT – Organização Internacional do Trabalho, 2005, *Erradicação do trabalho forçado*. Brasília, http://www.oitbrasil.org.br/prgatv/in_focus/trab_esc.php Vérifié le 29/4/11.
- Oliveira A. U. De, 2001, “A longa marcha do campesinato brasileiro : movimentos sociais, conflitos e Reforma Agrária”, *Revista Estudos Avançados*, São Paulo, USP, Vol. 15, No.43.
- Revelli Ph., 2009, “Quand le Brésil joue le ‘pétrole vert’ contre la réforme agraire”, *Le Monde diplomatique*, <http://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/REVELLI/16974> Vérifié le 9/4/11.
- Silva M. A. M, 1998, “Os frutos amargos da civilização da usina : superexploração e exclusão social”, in *O fenômeno migratório no limiar do terceiro milênio*, Rio de Janeiro, Vozes.
- Vilela M., 1997, *Uma questão de igualdade : Antônio Vieira e a questão negra na Bahia do século XVII*, Rio de Janeiro, Relume Dumara.
- Vilela R. B. V., Cunha R. M. A. 1999, “A experiência do Grupo Especial de Fiscalização Móvel no combate ao trabalho escravo” in VV.AA. (org.), *Trabalho escravo no Brasil contemporâneo*, Goiânia/São Paulo, CPT/Loyola, 35-42.

ANNEXES

Liste des sigles

ADE : Atlas da Exclusão

ADH : Atlas do Desenvolvimento Humano

CPT : Comissão Pastoral da Terra

IBGE : Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística

IBAMA : Instituto Brasileiro dos Recursos Naturais Renováveis e do Meio Ambiente

IDH : Índice de Desenvolvimento Humano

IPEA : Instituto de Pesquisa Economica Aplicada

MEC : Ministério da Educação

MTE : Ministério do Trabalho e Emprego

OIT : Organização Internacional do Trabalho

PAM : Pesquisa Agrícola Municipal (IBGE)

PEV : Pesquisa de Extração Vegetal (IBGE)

PPM : Pesquisa Pecuária Municipal (IBGE)

SIM/M : Sistema de informação sobre a mortalidade/ Ministério da Saúde

STE : Superior Tribunal Eleitoral

NOTES

1. Cet article est tiré de l'*Atlas do trabalho escravo* réalisé par les auteurs pour l'OIT et les *Amigos da Terra* en 2009, encore inédit à cette date (avril 2011). Cet atlas, rédigé en portugais, comprend une soixantaine de cartes, dont de nombreuses cartes analytiques non reproduites ici: cet article en est donc une traduction synthétique.

2. La première étape de la préparation des cartes a été effectuée à l'aide des logiciels *Cartes et Données* (Articque) et *Philcarto*, disponible à l'adresse <http://philcarto.free.fr>

3. L'*Atlas do trabalho escravo* comporte de nombreuses autres cartes analytiques de ce type.

4. Le *município* (équivalent *grosso modo* de la commune) où la valeur est la plus haute se voit attribuer une note 100, et tous les autres des valeurs décroissantes proportionnelles, de 100 à 0.

5. L'indice a été élaboré de la manière suivante : on a d'abord regroupé entre elles les variables économiques détectées (voir ci-dessus) comme associées au travail esclave et les variables représentatives de la violence, principalement rurale, toujours en les ramenant à un indice variant de 100 à 0. Puis un indice global a été élaboré, en associant ces indices partiels. Une version améliorée a été élaborée en ajoutant à la moyenne le taux de variation de la population entre 2000 et 2007 (mesurée par le comptage de population IBGE), pour prendre en compte les dynamiques pionnières, le travail esclave se concentrant dans les régions en croissance démographique. Il a ensuite été croisé avec les variables mesurant la présence du travail esclave. Aucune pondération des données n'a été effectuée et les variables ont été regroupées entre elles par une simple moyenne arithmétique, pour préserver au maximum la simplicité et la transparence des opérations effectuées.

6. L'indice est composé de la moyenne de variables dont nous avons conclu, après les avoir testées, qu'elles définissent effectivement des régions déprimées où des travailleurs peuvent être tentés de céder aux avances des recruteurs : basse espérance de vie à la naissance, bas revenu par habitant, mauvais indice de développement humain (IDH), haut indice d'exclusion, haut taux de pauvreté, haut pourcentage de la population vivant dans un domicile dont le revenu est inférieur à R\$37,75, haute mortalité avant 5 ans.

7. Secretaria de Inspeção do Trabalho – SIT, Departamento de Fiscalização do Trabalho – DEFIT, Divisão de Fiscalização para Erradicação do Trabalho Escravo – DETRAE.

8. Soit 4,340 Euros au change d'avril 2011.

RÉSUMÉS

L'article analyse l'esclavage dans les campagnes brésiliennes en cartographiant les données disponibles sur les libérations de travailleurs esclaves et les dénonciations de cas d'esclavage. Il analyse la répartition du phénomène au Brésil, identifie les situations liées à l'esclavage des travailleurs et construit des indices synthétiques de probabilité de présence d'esclaves et de vulnérabilité au recrutement. Il espère ainsi contribuer à la lutte contre l'esclavage en milieu rural, facilite sa répression et sa prévention.

The article examines slavery in the Brazilian countryside by mapping available data on releases of slave laborers and denunciations of slavery cases. It analyzes the distribution of the phenomenon in Brazil, identifies situations related to slavery, and builds composite probability indices of the presence of slaves and vulnerability to recruitment. We hope to contribute to the fight against slavery in rural areas, facilitating its repression and its prevention.

INDEX

Keywords : labour force, slavery, cartography

Mots-clés : travail, esclavage, cartographie

geographyun 904, 931, 76

AUTEURS

HERVÉ THÉRY

Directeur de recherche au CNRS-Credal, professeur invité à l'Universidade de São Paulo (USP),

Chaire Pierre Monbeig, Brazil

hthery@aol.com

NELI APARECIDA DE MELLO THÉRY

Professeur à l'Universidade de São Paulo (USP-EACH), Brazil

namello@usp.br

EDUARDO GIRARDI

Professeur à l'Universidade Federal do Mato Grosso (UFMT), Cuiabá, Brazil
epgirardi@yahoo.com.br

JULIO HATO

Architecte, *mestre* pela Universidade de São Paulo (USP), Brazil
juliohato@yahoo.com.br